

Association des cadres de la Confédération

Section EPFL

Procès-verbal de la réunion du comité du 25 octobre 2010
Salle BP 2 137, 14:00

Présents: Philippe Thalmann, président
Stephan Morgenthaler, vice-président
Xavier Llobet, secrétaire
Pierre-André Haldi
Jean-François Person

Excusé: Serge Vaudenay

1 Salutations et approbation du procès verbal de la réunion précédente

- Le PV est approuvé.

2 Échange d'informations

- M. Thalmann nous renseigne sur l'arrivée d'un nouveau membre.
- Flexibilisation de l'âge de la retraite. Il s'agit surtout de faciliter la continuation de l'activité professionnelle, en n'exigeant que le consentement mutuel.
- Mme. Vassalli, au nom de l'AE, confirme la future création d'une pharmacie, d'une garderie et d'une laverie sur le campus, entre autres magasins et services.

3 Négociations salariales

- La réunion avec le CEPF aura lieu le 27 octobre. L'ACC demande la pleine compensation du renchérissement, et fait remarquer que la charge des EPF augmente, avec le nombre d'étudiants, mais que les budgets ne suivent pas.

4 Rémunérations forfaitaires hors NSS

- Malgré avoir perdu le recours engagé par A. Rydlo, l'École refuse d'étendre la compensation du renchérissement aux autres doctorants, et a fait recours pour la compensation de 2010. L'ACC demande une clarification de ces rémunérations, et est d'accord avec l'ACIDE que ce ne devrait pas

être simplement une décision de la Direction, mais avoir un statut légal un peu plus solide.

5 Relations avec ACIDE

- L'ACIDE aimerait devenir un partenaire social pour participer aux négociations salariales. Ce ne semble pas facile.

Par contre on peut leur proposer d'incorporer au comité de l'ACC-EPFL un membre du comité de l'ACIDE. Si ACIDE accepte, nous devons probablement changer nos statuts, et/ou accepter ce nouveau membre à la prochaine AG.

Cette possibilité devrait faire augmenter l'intérêt des membres d'ACIDE pour l'ACC.

6 Services à nos membres

- Il semble que la future prestation la plus appréciée est l'assurance juridique professionnelle. La demande de cours de perfectionnement et pour cadres devrait être couverte par l'offre proposée par l'École.

7 Divers

M. Llobet suggère la possibilité de demander à PUBLICA de pouvoir recevoir la prestation de capital en plusieurs tranches. Mais en fait cette idée découlait d'une mauvaise interprétation d'un article de la loi.

M. Haldi a soulevé le point de l'accès à Poséidon (vente d'ordinateurs et services informatiques) pour les membres retraités. Les membres de l'APC ont cette possibilité, et on voudrait savoir si les prestations sont fournies par l'APC ou par l'École.

[D'après un échange de courriers entre MM. Llobet et Berney le lendemain, nos membres retraités auront droit à une adresse du type Prénom.Nom@seniors.epfl.ch, et de ce fait accès à tous les services Poséidon. Nous n'avons qu'à fournir au DIT la liste d'adresses privées des membres intéressés.]

La séance est levée à 15h30, sans fixer la date de la prochaine réunion.

Le secrétaire, Xavier Llobet